

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2015011

Signataire : AD

Séance du Conseil Municipal du 09/07/2015

RAPPORTEUR : Silvère ROZENBERG

**OBJET : Cession du bien en totalité situé 4 rue Charron au profit des Consorts
BENAMAOUCHE**

EXPOSE :

Le Conseil municipal a délibéré le 2 avril 2015 afin de céder aux consorts BENAMAOUCHE une partie de la parcelle AB 95 située 4 rue Charron, composée d'un commerce en rez-de-chaussée d'environ 33 m², d'un premier et deuxième étage à usage d'habitation d'une surface de 74 m² et d'un sous-sol et d'une cour à l'arrière du bâtiment.

Les consorts BENAMAOUCHE sont les actuels propriétaire et exploitant du fonds de commerce de point presse – papeterie et locataires du logement situé au dessus de ce commerce.

La division cadastrale de la parcelle AB 95 est en cours de réalisation. La partie de cette parcelle devant être acquise par les consorts BENAMAOUCHE est provisoirement cadastrée AB 95b pour une superficie de 90.m².

Au vu des travaux qu'il reste à réaliser, notamment pour permettre l'isolation de la partie habitation du bâtiment, il est proposé de céder le bien au prix proposé par les consorts BENAMAOUCHE de 197 000 € qui a été validé par les services de France Domaine dans leur avis en date du 29 juin 2015.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver la cession au profit des Consorts BENAMAOUCHE du bien en totalité situé 4 rue Charron à Aubervilliers, sur la parcelle provisoirement cadastrée AB 95b, d'une superficie de 90 m² au prix de 197 000 €.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 JUILLET 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 09 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 01 juillet 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, MM KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, GRARE Laurence, MM BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, Mmes MILLA Josiane, Thérèse MBONDO, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes FAGARD Alice, YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme GRARE Laurence
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme LEMOINE Sandrine
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme KOUAME Akoua Marie
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. LOGRE Benoit
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme LENZI Ling	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Excusées : Mmes DUCATTEAU Sylvie, LENOURY Nadia

Absents : M. PLEE Eric, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme CHERET Magali

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2015011

Signataire : AD

OBJET : Cession du bien en totalité situé 4 rue Charron au profit des Consorts BENAMAOUCHE

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L3211-14 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 29 juin 2015 ;

Considérant que la Commune est propriétaire d'un bien en totalité situé 4 rue Charron à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée provisoirement AB 95b, d'une superficie de 90 m², à usage commercial et d'habitation,

Considérant que les murs du local commercial sont loués aux consorts BENAMAOUCHE qui ont acquis le fonds de commerce 2008 afin d'y poursuivre l'activité de point presse – papeterie,

Considérant que depuis 2011, le logement situé au dessus de ce commerce est loué aux consorts BENAMAOUCHE,

Considérant l'intérêt de céder le bien au propriétaire du fonds de commerce ;

Considérant qu'au vu des travaux qu'il reste à réaliser, notamment pour permettre l'isolation de la partie habitation du bâtiment, il est proposé de céder le bien au prix proposé par les consorts BENAMAOUCHE de 197 000 €,

A l'unanimité. Mmes YONNET, VIGEANT, MM. LOGRE, VANNIER ayant voté contre

DELIBERE :

DECIDE de céder au profit des Consorts BENAMAOUCHE, ou tout substitué, le bien en totalité situé 4 rue Charron à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée provisoirement AB 95b, d'une superficie de 90 m².

FIXE le prix de cession à 197 000 €.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



Reçu en préfecture le : 10/07/2015

Publié le : 10/07/2015

Certifié exécutoire le : 10/07/2015

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

